

## CAMPING DE LA JAMONIERE \*\*

129 route de la Bironnière – 85200 MERVENT

Tél. 02 51 00 26 29 / 06 20 17 18 54

Site : <http://camping-jamoniere.com/> – email : [contact@camping-jamoniere.com](mailto:contact@camping-jamoniere.com)

### RÉSERVATION EMPLACEMENT CAMPING 2022

Cette feuille est à compléter, à signer et à retourner au camping accompagnée d'un chèque du montant des acomptes (sans acomptes la réservation ne sera pas retenue). Voir les conditions générales de réservation au verso de cette feuille.

NOM : ..... PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

TEL : ..... PORTABLE : ..... EMAIL : .....

Caravane - Tente - Camping-car (rayer les mentions inutiles )

Nombre d'adultes : ..... Nombre d'enfants : ..... leurs âges : .....

Période : du ..... au .....

L'emplacement réservé est disponible à 12 heures, le départ est obligatoire avant 12 heures (après 12 heures, 1 nuit facturée en sus ).

	Nombre de nuits	Tarifs	Total
Frais de dossier	..... x	10,00€	10,00€
Forfait (1)	..... x	.....	.....
Adulte supplémentaire (3)	..... x	.....	.....
Enfant 2 à 10 ans (3)	..... x	.....	.....
Branchement électrique	..... x	4,00€	.....
Véhicule supplémentaire	..... x	2,00€	.....
Animal vacciné et tatoué	..... x	2,00€	.....
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			.....
Acomptes		30 %	.....
Taxe de séjour (2)	..... x ..... adultes x	0,22€	.....
<b>RESTE DÛ</b>			.....

(1) Un forfait camping comprend : 1 installation + 2 personnes + 1 véhicule.

(2) Les visiteurs doivent s'inscrire à leur arrivée et prévenir lors de leur départ, sous peine d'être taxé d'office.

(3) La taxe de séjour est perçue toute l'année. Elle est due par les personnes de plus de 18 ans, à l'exception des invalides.

Nous procédons à l'encaissement des acomptes à réception.

Si vous deviez quitter le camping avant 10 heures nous vous demanderions de régler la veille.

Cet accord a valeur de contrat et engage les deux parties. Il devient définitif après envoi d'un double du contrat signé par la gérance du camping.

Date : ..... Nom : .....

Pour le Camping de la Jamonière

*Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de réservation et les accepte.*

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Noms, prénoms et dates de naissance de chaque personne

NOM	PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE

### Véhicule

MARQUE ET TYPE	COULEUR	N° IMMATRICULATION

### Animal de compagnie\*

RACE	TATOUAGE	DATE VACCIN RAGE

*\*Carnet de vaccination obligatoire*

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE RÉSERVATION D'UN EMPLACEMENT CAMPING

## Année 2022

Le fait de compléter, de signer et de retourner au camping de la Jamonière la feuille "RÉSERVATION D'UN EMPLACEMENT CAMPING" accompagnée de vos acomptes, à valeur de contrat et engage les deux parties.

Sans les acomptes, la réservation ne sera pas retenue. Par retour de courrier, vous recevrez un exemplaire signé par la Gérance, qui vous confirmera l'enregistrement et l'acceptation de votre réservation.

### Annulation de la réservation :

Toute annulation devra nous être notifiée par courrier, la date de réception déterminant la date d'annulation.

- Plus de 14 jours avant la date du début du séjour, 6 € seront retenus sur les acomptes versés.
- Moins de 14 jours avant la date du début du séjour, les acomptes sont conservés.

En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé, le séjour complet est dû.

Passé un délai de 24 heures à compter du jour prévu d'arrivée, si le campeur n'a pas prévenu de son retard et de sa nouvelle date d'arrivée, nous nous réservons le droit de relouer l'emplacement, les acomptes étant conservés.

La réservation est personnelle, il est interdit de céder à un tiers sa réservation sans l'accord préalable obligatoire de la Gérance du camping. En cas de déclaration inexacte du demandeur, le présent contrat de réservation d'un emplacement camping sera résilié de plein droit et les sommes versées au camping ne seront pas remboursées.

En cas de litiges, ces litiges sont de la compétence exclusive du Tribunal d'Instance de La Roche-sur-Yon (clause attributive de juridiction).

L'emplacement est à votre disposition à partir de 12 heures le jour du début de votre réservation; vous devez le libérer à 12 heures au plus tard le dernier jour de votre réservation. Tout départ après 12 heures entraînera la facturation d'une nuit en plus.

Chaque campeur est tenu de respecter le règlement intérieur du camping consultable à l'Accueil.

Le forfait comprend : 1 installation (caravane ou tente ou camping-car) + 2 personnes + 1 véhicule.

Pour tout véhicule supplémentaire 2,00 €/nuit vous seront facturés.

Les campeurs doivent être assurés multirisques.

Le camping de la Jamonière accepte les animaux à raison de 2.00 € /animal. Les animaux doivent être tatoués, vaccinés (carnet de santé obligatoire) et impérativement tenus en laisse ; il est formellement interdit de laisser un animal seul sur le camping.

Les visiteurs seront les bienvenus, ils seront sous la responsabilité des campeurs qu'ils visitent, ils doivent acquitter obligatoirement la redevance visiteur de 3.50 € par personne au Bureau d'Accueil à leur arrivée. Leur véhicule n'est pas autorisé à pénétrer sur le camping. Une place sur le parking visiteur leur sera attribué.

Ce contrat engage les deux parties. Il devient définitif après envoi d'un double du contrat signé par la gérance du camping.

*Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de réservation et les accepte.*

Date : ..... Nom : .....

Le Camping de la Jamonière

Signature du Responsable.....